



Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est

255, boul. Laurier, bureau 200
McMasterville (Québec) J3G 0B7
Téléphone : 450 446-6491
Télécopieur : 450 446-1942
Courriel : info@monteregie-est.org

Concertation
Égalité entre les femmes et les hommes
Concurrence économique
Dimension internationale
Équité interrégionale
Cohésion sociale
Développement durable
Croissance économique
Priorité à la jeunesse

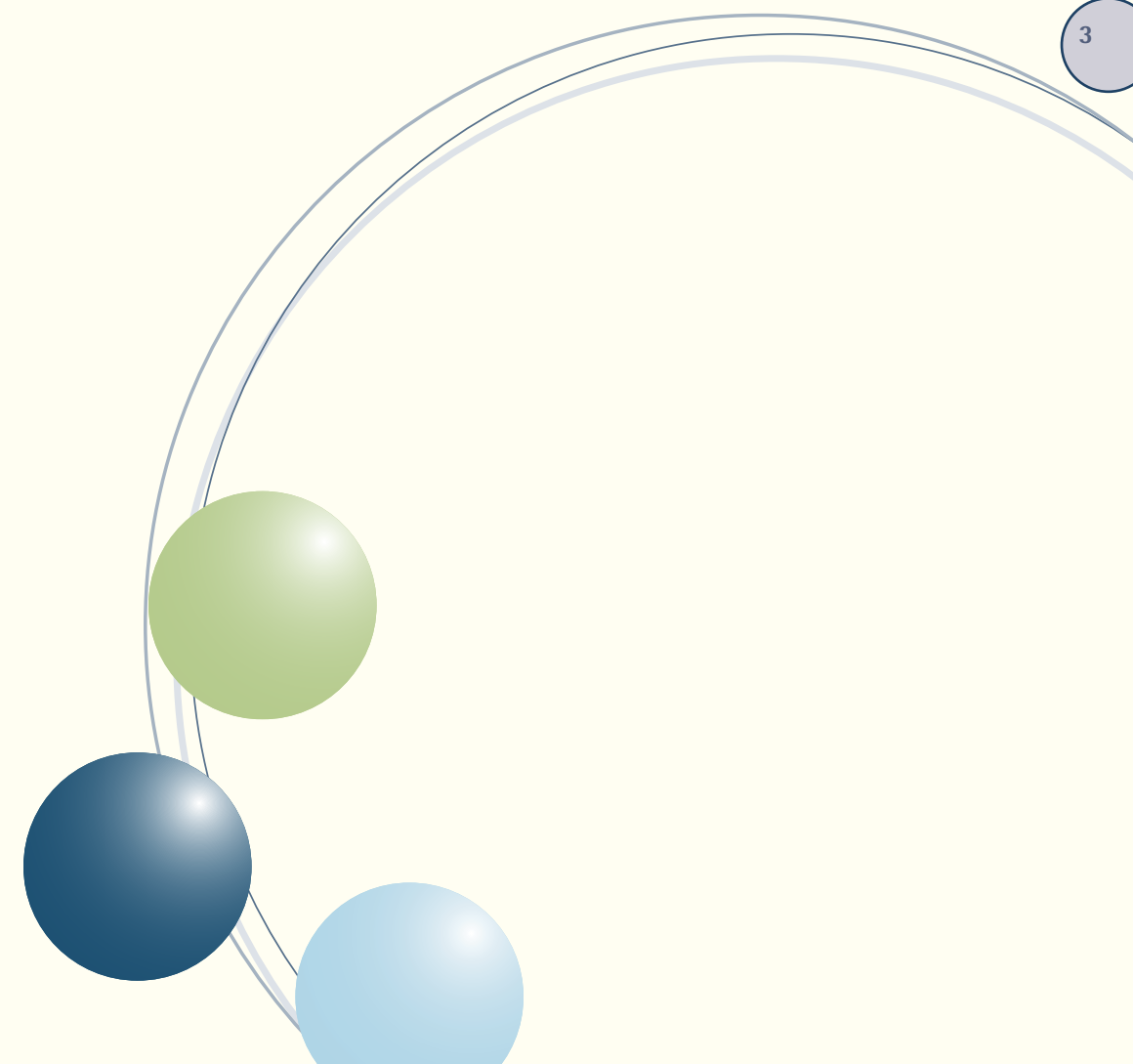


Table des matières

Message du président et de la direction générale	04
Message du ministre	05
Équipe de la CRÉ Montérégie Est	05
Conseil d'administration	06
Activités administratives	08
Gestion de fonds	10
Concertation et ententes administratives et spécifiques	15
Activités structurantes	19
Consultations publiques	23
Communication et représentation	24



255, boul. Laurier, bureau 200
 McMasterville (Québec) J3G 0B7
 Téléphone : 450 446-6491
 Télécopieur : 450 446-1942
 Courriel : info@monteregie-est.org
 Site web : www.monteregie-est.org



Message du président et de la direction générale



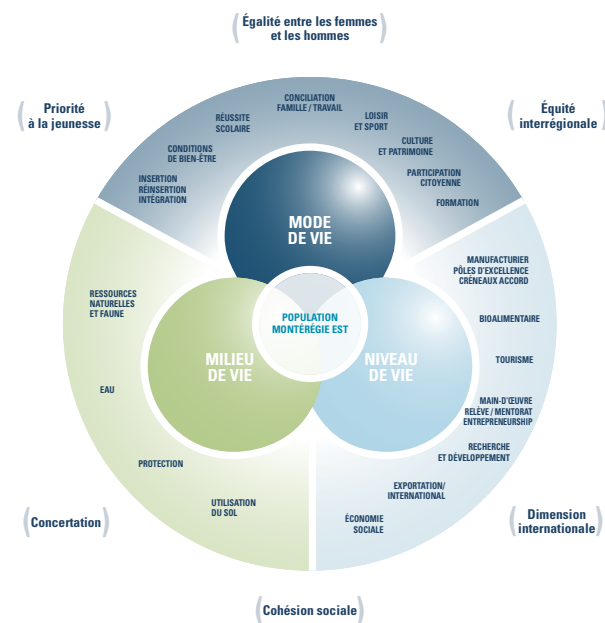
L'année 2006-2007 a été, pour la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est, une année de consolidation des acquis et de mise en place d'innovations. En effet, la CRÉ Montérégie Est a vu son équipe de travail se consolider et mettre en place une toute nouvelle vision du développement régional.

Nous avons adopté le plan quinquennal de développement durable pour la région en décembre 2006. L'élaboration de cet outil nous a permis de compléter un exercice de concertation sur le territoire. C'est à la suite de ces consultations publiques que la CRÉ Montérégie Est a développé un projet de région novateur, inspiré du modèle du développement durable, qui consiste en la création de synergies entre le mode de vie,

le milieu de vie et le niveau de vie de la population, au profit de son cadre de vie. Le modèle que nous avons élaboré prend ses assises sur ces trois dimensions indissociables les unes des autres. Elles se chevauchent et se complètent pour former un tout. Leur développement respectif doit être simultané pour atteindre l'objectif de globalité du projet. La CRÉ Montérégie Est s'appuie sur ces trois dimensions pour cibler ses interventions :

- le mode de vie réfère à la dimension sociale;
- le milieu de vie réfère à la dimension environnementale;
- le niveau de vie réfère à la dimension économique.

Cadre de vie dans une perspective de développement durable



C'est dans le but de réaliser ce nouveau projet de région que nous avons élaboré une approche de travail transversale dont le véhicule principal est les ententes spécifiques. Notre objectif est de conjuguer les expertises régionales provenant de différents secteurs d'intervention et ainsi, de concrétiser la vision intégrée du développement de la Montérégie Est. En effet, grâce à la concertation réelle des acteurs du milieu que nous permet cette nouvelle approche, nous abandonnons les méthodes traditionnelles de travail par secteurs pour agir de façon plus globale. On assiste donc à la disparition graduelle des interventions en silos. Nous sommes convaincus qu'en travaillant de façon plus globale, nous arriverons à une optimisation du potentiel de développement de la région. Les résultats de nos actions auront ainsi un impact plus grand sur le bien-être de la population.

En cette fin d'année, nous tenons à remercier l'engagement des membres du conseil d'administration ainsi que le travail assidu des membres du personnel. L'apport de ces personnes a permis à la CRÉ Montérégie Est de franchir avec brio une nouvelle étape de son développement.

L'année 2007-2008 s'annonce donc fort encourageante. Après des activités de structuration, la CRÉ Montérégie Est passe aujourd'hui en mode « action » en mettant à la disposition du milieu un montant significatif pour soutenir des projets structurants dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR) et en entamant des négociations concernant la signature d'ententes spécifiques.

En terminant, nous réitérons notre engagement à favoriser la prospérité de l'ensemble de la population, et ce, par l'implantation d'approches nouvelles qui stimulent l'innovation. Nous serons ainsi en mesure de contribuer au développement et au rayonnement de notre environnement.


Arthur Fauteux


Patrick Sabourin

- Comité transfrontalier des Fêtes du 400^e de 2009 (états du Vermont et de New York);
- Conférence administrative régionale (CAR);
- Concours national de reconnaissance de l'implication citoyenne des jeunes ;
- Conseil d'administration de la Corporation Fonds d'aide aux entreprises (FAE);
- Conseil d'administration du Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie (CDBM);
- Conseil d'administration du Service d'exportation Montérégie Est;
- Consultation publique à Saint-Marc-sur-Richelieu pour la « Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois » ;
- Consultation publique sur la révision du plan directeur du lieu historique national du Canada du Fort-Chambly;
- Consultation publique sur la révision du plan directeur du lieu historique national du Canada du Fort-Lennox;
- Dévoilement de la publicité télévisuelle et du nouveau site Internet de l'Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu;
- Financement et Conseils PME 2007;
- Forum Jeunesse Montérégie Est
- Journée d'échanges sur la ruralité;
- Journée de réseautage du MAPAQ;
- Lancement de la politique culturelle de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;
- Prix Reconnaissance de l'Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu;
- Quadricentennial Commission Leadership Team (Vermont-New York) – Fêtes du 400^e de 2009;
- Rencontre des chefs de la délégation québécoise;
- Réseau des élues municipales de la Montérégie Est (RÉMME);
- Réseau montérégien des organismes non traditionnels (RMONT);
- Réseau agriconseils Montérégie Est;
- Réseau québécois de développement social (RQDS);
- Réseau québécois des intervenants régionaux en paysage;
- Réseau régional de services-conseils agricoles;
- Salon International de l'Alimentation (SIAL) Montréal;
- Table agrotourisme Montérégie (TAM);
- Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM);
- Table de concertation VHR;
- Table des partenaires de la délégation québécoise en agroalimentaire;
- Tables des partenaires en immigration;
- Table Québec-Régions;
- Table régionale de concertation en recherche, développement et transfert technologique forestier de la Montérégie;
- Université de Sherbrooke – Assemblée générale annuelle;
- Vision 2015 de la Haute-Yamaska.

Communication et événements promotionnels

Chapeau les filles !

C'est sous le thème de la musique que s'est tenue, le 12 avril 2006, la 10^e cérémonie régionale de remise des prix du concours « Chapeau, les filles ! ». Lors de cet événement, des prix variant de 100 \$ à 1 000 \$ ont été remis à quarante-et-une femmes de la Montérégie qui se préparent à exercer une profession ou un métier traditionnellement masculin. De plus, certaines lauréates régionales ont été recommandées pour des volets nationaux du concours. La CRÉ Montérégie Est a participé à l'événement en siégeant au jury de sélection.

Colloque des élues municipales de la Montérégie Est

Les 5 et 6 mai 2006, se déroulait le 7^e colloque du Réseau des élues municipales de la Montérégie (RÉMM). La CRÉ Montérégie Est a offert un soutien important à l'organisation de cet événement. Les ateliers qui y ont été présentés ont constitué une occasion unique de bénéficier d'une formation-terrain dans divers dossiers. Cette formation a permis aux mairesses et aux conseillères de partager, avec d'autres élues et personnes-ressources chevronnées, plusieurs facettes du quotidien municipal. Il importe de noter qu'en milieu d'année 2006, le RÉMM est devenu le RÉMME, soit le Réseau des élues municipales de la Montérégie Est.

Concours national de reconnaissance de l'implication citoyenne des jeunes

Le Concours national de reconnaissance de l'implication citoyenne des jeunes est une initiative du Secrétariat à la jeunesse. Les paramètres de ce concours demandent la participation de la CRÉ Montérégie Est au sein du jury. C'est donc M^{me} Suzanne Roy, préfète de la MRC de Lajemmerais et mairesse de Sainte-Julie, qui a été mandatée pour siéger en tant que membre du jury de sélection.

Site Internet

Le lancement officiel du site Internet de la CRÉ Montérégie Est s'est déroulé le 4 avril 2006 en présence d'une cinquantaine de partenaires issus du milieu municipal, gouvernemental et socioéconomique du territoire. Ce nouveau portail Internet se veut un outil convivial, performant, dynamique et d'actualité. Il se veut également une vitrine régionale visant à informer les internautes sur les caractéristiques propres à la région, en plus d'être un outil promotionnel capable de générer des opportunités de développement.

Représentation

- Assemblée générale annuelle du Centre d'aide aux entreprises de la Rive-Sud Inc.;
- Association touristique régionale de la Montérégie (ATRM);
- Cérémonie officielle d'accueil et d'octroi de la citoyenneté maskoutaine aux personnes immigrantes et réfugiées;
- Comité condition féminine en développement régional de la Montérégie (CCFDRM);
- Comité consultatif communautaire d'Aéroports de Montréal (ADM);
- Conseil d'administration de l'Agence de développement des réseaux de santé et services sociaux de la Montérégie;
- Conseil d'administration du Fonds d'investissement et de développement économique pour les entrepreneures de la Montérégie (Fonds IDÉE);
- Comité d'analyse de projets - Fonds de développement de l'offre touristique de l'Estrie (FDOT);
- Comité de gestion de l'entente spécifique en immigration;
- Comité de pilotage et Comité d'analyse des projets du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) - Volet II;
- Comité de suivi des Fêtes du 400^e de 2009;
- Comité du bilan scientifique de Valotech;
- Comité de créneau ACCORD-Montérégie - Transformation des métaux ferreux et nouveaux matériaux associés;
- Comité de travail pour la relance de l'axe fluvial à titre d'axe 3 de la Route verte ;
- Comité de suivi et organisateur pour la réalisation du Colloque international sur les produits d'appellation ;



Le gouvernement du Québec croit fermement en la reconnaissance et l'autonomie des Conférences régionales des élus (CRÉ) en matière de développement régional.

Lors de la présentation de son budget 2006-2007, le gouvernement du Québec a annoncé un montant de 1,5M\$ pour chacune des trois CRÉ de la Montérégie, assorti d'une bonification de 10%. Cette avancée importante constitue une augmentation de 215% par rapport au budget consacré pour la région avant la création des trois CRÉ en 2004.

Par son implication active sur notre territoire, la CRÉ Montérégie Est contribue, de concert avec les partenaires du milieu, au développement du plein potentiel de notre région en intervenant notamment sur trois grands axes qui influenceront les façons de faire, à savoir : le milieu de vie, le mode de vie et le niveau de vie.

Je félicite les membres de la CRÉ Montérégie Est pour la qualité du travail accompli et je les remercie de leur engagement envers la communauté montréalaise.

Le leader parlementaire du gouvernement, ministre du Revenu, et ministre responsable de la région de la Montérégie et député de Châteauguay,

Jean-Marc Fournier

Équipe de la CRÉ Montérégie Est

M. Patrick Sabourin
Directeur général

M^{me} Nathalie Ward
Conseillère en développement

M^{me} Stéphanie Jetté
Conseillère en développement

M^{me} Annie Morin
Conseillère en développement

M^{me} Viviane Tardif
Adjointe à la direction générale et comptable

M^{me} Georgette Tremblay
Adjointe administrative

L'année 2006-2007 fut ponctuée de divers changements au sein de l'équipe de la CRÉ Montérégie Est. D'abord, le 19 mai 2006, M. Sylvain Berthiaume démissionnait de ses fonctions de directeur général. L'intérim a été assuré par M^{me} Nathalie Ward, et ce, du 22 mai au 18 septembre 2006, date à laquelle le nouveau directeur général, M. Patrick Sabourin, est entré en fonction.

Par la suite, M^{me} Annie Morin a été embauchée de façon permanente à titre de conseillère en développement, le 20 octobre 2006. M^{me} Morin assume la responsabilité des différents dossiers relatifs à la commission sociale. Par ailleurs, elle assure la coordination des travaux du comité « Femmes et développement régional » et représente la CRÉ Montérégie Est au sein du conseil d'administration du Forum Jeunesse Montérégie Est.

Durant l'été 2006, les services d'une stagiaire ont été retenus pour le poste d'agent de communication pour une durée de six semaines, par l'entremise du programme « Placement Carrière-Été ». M^{me} Amani Lusignan avait pour principales fonctions de créer et de mettre en place des moyens, des outils et des stratégies de communication dynamiques pour assurer la visibilité et le rayonnement de la CRÉ Montérégie Est sur le territoire.

Finalement, en décembre 2006, M^{me} Joëlle Jetté a été embauchée pour remplir les fonctions d'agent de participation citoyenne au sein du Forum Jeunesse Montérégie Est. Ses principales tâches consistaient à participer au suivi des projets subventionnés dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) et de veiller à la mise en œuvre du plan d'action en participation citoyenne.

Conseil d'administration

Rencontres du conseil d'administration et du comité exécutif

Au cours de l'année 2006-2007, la CRÉ Montérégie Est a tenu cinq rencontres régulières du conseil d'administration. Un effort a été déployé afin d'alterner le lieu des rencontres d'une MRC à l'autre, de manière à mieux connaître l'ensemble du territoire de desserte de l'organisme. Pour sa part, le comité exécutif a tenu huit rencontres régulières, et ce, à même les locaux de la CRÉ Montérégie Est.

Par ailleurs, l'année 2006-2007 aura été une année de changements au plan provincial. En raison de la tenue d'élections provinciales le 26 mars 2006, neuf députés ont dû céder leur place au sein du conseil d'administration.

Dans ce cadre, la CRÉ Montérégie Est remercie chaleureusement tous les membres du personnel et les membres du conseil d'administration sortants qui, par leur dévouement et leur implication, ont su assurer le bon fonctionnement et l'atteinte des objectifs de l'organisme.

Un remerciement tout spécial aux membres du personnel et du conseil d'administration sortants :

Personnel

Sylvain Berthiaume, directeur général
Linda Dionne, adjointe administrative

Conseil d'administration

Secteur municipal

Robert Compagnat, maire, Canton de Granby

Secteur socioéconomique

Benoît Bouffard, jeunesse
Serge Brassat, éducation supérieure

Députation

Claude Boucher, député de Johnson
Bernard Brodeur, député de Shefford
Jean-Pierre Charbonneau, député de Borduas
André Chenail, député de Huntingdon
Léandre Dion, député de Saint-Hyacinthe
Diane Legault, députée de Chambly
Pierre Moreau, député de Marguerite-d'Youville
Jean-Pierre Paquin, député de Saint-Jean
Jean Rioux, député d'Iberville

Comité exécutif

Président

Arthur Fauteux, préfet, MRC Brome-Missisquoi

1^{er} Vice-Président

Gilles Dolbec, préfet, MRC Le Haut-Richelieu

2^e Vice-Présidente

Susie Dubois, préfet, MRC Rouville

Trésorier

Gilles Plante, préfet, MRC de La Vallée-du-Richelieu

Secrétaire

Claude Bernier, maire, Saint-Hyacinthe

Administrateurs / Administratrices

Suzanne Chartrand, éducation
Guylaine Maltais, femmes et développement régional
Claude Marchesseault, loisir et sport
Suzanne Roy, préfète, MRC de Lajemmerais
Marcel Robert, maire, Sorel-Tracy
Huguette Saint-Pierre Beaulac, préfète, MRC d'Acton
Paul Sarrazin, préfet, MRC de La Haute-Yamaska

Observateur

Robert Sabourin, ministère des Affaires municipales et des Régions

Consultations publiques

Racisme et discrimination

- Le 29 juin 2006, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M^{me} Lise Thériault, a annoncé l'adoption d'une véritable politique de lutte contre le racisme et la discrimination. Cette annonce s'inscrit d'abord comme l'une des priorités du gouvernement du Québec en lien avec le plan d'action triennal (2005-2007) du ministère, intitulé « Des valeurs partagées, des intérêts communs ». Cette annonce s'insère également dans le cadre d'une vaste consultation publique régionale afin de réaliser une telle politique gouvernementale.
- Le 12 juillet 2006, la CRÉ Montérégie Est a mené une consultation publique en partenariat avec divers ministères et partenaires du milieu. Par ailleurs, le président de la CRÉ Montérégie Est, M. Arthur Fauteux, ainsi que M^{me} Stéphanie Jetté, conseillère en développement, ont déposé et présenté le rapport de consultation à l'Assemblée Nationale.

Agroalimentaire

- Le 22 mars 2007, le Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie (CDBM), en collaboration avec la CRÉ Montérégie Est, a procédé à une consultation publique, en présence de propriétaires d'entreprises et d'organismes, dans le cadre de la « Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois ». La discussion portait principalement sur les défis de la mise en marché des produits de créneaux régionaux et du terroir. Le mémoire, qui incluait des recommandations, sera déposé à la Commission dans les mois à venir.

Culture

- Le 16 mars 2007, un comité de travail, composé du Conseil montérégien de la Culture et des Communications (CMCC), de la direction régionale de la Montérégie du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et de la CRÉ Montérégie Est, a déposé une première version du « Portrait culturel du territoire de la Montérégie Est ». Ce portrait sera d'une utilité certaine à la consultation du milieu, qui se tiendra le 2 mai 2007 à Saint-Hyacinthe et qui aura pour objectif d'apprendre à connaître les enjeux prioritaires culturels de la région.

Reconnaissance de la MRC d'Acton comme territoire en difficulté

Il est de nature publique que le territoire de la MRC d'Acton subit des difficultés au niveau de l'entrepreneuriat et de l'emploi. En effet, depuis janvier 2006, la région a perdu une entreprise et 232 emplois.

Dans ce contexte, la CRÉ Montérégie Est a pris la décision d'acquiescer à la demande de la MRC d'Acton à l'effet de l'appuyer dans ses démarches auprès de la ministre des Affaires municipales et des Régions, M^{me} Nathalie Normandeau, afin que la MRC d'Acton soit désignée comme territoire en difficulté, particulièrement la ville d'Acton Vale qui subit la grande majorité des effets de ces mises à pied.

Programme « Placement Carrière-Été »

Le Programme « Placement Carrière-Été » est une initiative qui permet à des milliers d'étudiants d'acquérir une expérience d'emploi enrichissante, valorisant ainsi leur parcours scolaire et leur assurant un revenu pour poursuivre leurs études. De plus, ce programme permet la création de centaines d'emplois au sein d'organismes et d'entreprises de la région.

En 2006-2007, la ministre fédérale des Ressources humaines et du développement social, M^{me} Diane Finlay, a annoncé que le budget du programme « Placement Carrière-Été » serait amputé de plus de 50 millions de dollars. Des compressions budgétaires de cette importance peuvent signifier la mise en péril des mécanismes mis en place pour assurer de meilleures chances d'emploi aux jeunes.

La CRÉ Montérégie Est, bénéficiant elle-même des avantages du programme, a formulé une demande à la ministre afin qu'elle accepte de revenir sur sa décision et de préserver le budget actuel du programme à son niveau de 2005 et 2006. De plus, la CRÉ Montérégie Est a signifié son appui aux recommandations suggérées à ce sujet par le « Comité permanent des Ressources humaines, du développement social et de la condition des personnes handicapées ».

Québec entrepreneurial

Bien qu'il s'agisse d'un moteur économique important pour le développement de la province, la situation globale de l'entrepreneuriat au Québec demeure plutôt fragile. En Montérégie Est, on calcule que les deux tiers des propriétaires d'entreprises indépendantes comptent prendre leur retraite d'ici dix ans, le tiers d'ici cinq ans et que plus de la moitié d'entre eux n'ont pas de plan de relève. Pourtant, la région compte plusieurs organisations de soutien au développement entrepreneurial, mais celles-ci sont souvent sous-utilisées et parfois méconnues.

Le plan quinquennal de développement durable de la CRÉ Montérégie Est s'attarde à cette question et poursuit l'objectif de soutenir l'entrepreneuriat et la relève entrepreneuriale dans le but de dynamiser le secteur manufacturier. Il a donc été résolu d'entreprendre des actions en ce sens, soit :

- endosser la « Déclaration pour un Québec entrepreneurial » rendue publique en février 2006;
- recommander au gouvernement du Québec de se doter d'une réelle politique de développement de l'entrepreneuriat qui tient aussi compte des disparités locales et régionales;
- demander au gouvernement d'établir sa priorité en matière de développement économique incluant le développement de l'entrepreneuriat au Québec, compte tenu de la concurrence mondiale qui se fait de plus en plus imminente et grandissante.

Conseil d'administration

Secteur municipal

Robert Bergeron, maire, Saint-Pie
Claude Bernier, maire, Saint-Hyacinthe
Yvon Boucher, maire, Saint-Césaire
Michel Carrières, maire, Saint-Basile-le-Grand
Suzanne Dansereau, mairesse, Contrecoeur
Gilles Dolbec, préfet, MRC Le Haut-Richelieu
Susie Dubois, préfet, MRC Rouville
Juliette Dupuis, mairesse, Acton Vale
Arthur Fauteux, préfet, MRC Brome-Missisquoi
Claude Fradet, maire, Verchères
Michel Gilbert, maire, Mont-Saint-Hilaire
Yves Gosselin, maire, Canton de Shefford
Richard Goulet, maire, Granby
Olivar Gravel, préfet, MRC Le Bas-Richelieu
Jean-Robert Grenier, maire, Calixa-Lavallée
Josef Hüsler, maire, Farnham
Réal Jeannotte, maire, Beloeil
Simon Lacoste, maire, Saint-Amable
Jacques Ladouceur, maire, Richelieu
Denis Lavoie, maire, Chambly
Jean-Guy Legendre, maire, Carignan
Michel Marchand, maire, Marieville
Christiane Marcoux, conseillère, Saint-Jean-sur-Richelieu
Francine Morin, préfète, MRC Les Maskoutains
Gilles Plante, préfet, MRC de La Vallée-du-Richelieu
Marcel Poirier, maire, Dunham
Pauline Quinlan, mairesse, Bromont
Marcel Robert, maire, Sorel-Tracy
Suzanne Roy, préfète, MRC de Lajemmerais
Pascal Russell, maire, Waterloo
Paul Sarrazin, préfet, MRC de La Haute-Yamaska
Gérard Schafroth, maire, Otterburn Park
Huguette Saint-Pierre Beaulac, préfète, MRC d'Acton
Michel Tremblay, maire, Varennes
Richard Wisdom, maire, Lac-Brome

Secteur socioéconomique

Richard Blackburn, culture
Diane Bouchard, tourisme
Jean-François Daigle, jeunesse
Fabienne Desroches, éducation supérieure
Suzanne Chartrand, éducation
Johanne Delage, immigration
René-Jean Fournier, aînés
Louise Gagnon-Lessard, communautaire
René Giard, santé
Sylvie Lacroix, économie
Claire L'Heureux, économie sociale
Guylaine Maltais, femmes et développement régional
Claude Marchesseault, loisir et sport
Richard Marois, environnement
Kathleen Nault, marché du travail
Jean Sirois, science
René Walaszczyk, agriculture

Députation

Stéphane Bergeron, député de Verchères
François Bonnardel, député de Shefford
Éric Charbonneau, député de Johnson
Pierre Curzi, député de Borduas
Albert De Martin, député de Huntingdon
Simon-Pierre Diamond, député de Marguerite-D'Youville
Claude L'Écuyer, député de Saint-Hyacinthe
Richard Merlini, député de Chambly
Lucille Méthé, députée de Saint-Jean
Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi
André Riedl, député d'Iberville
Sylvain Simard, député de Richelieu

Observateurs

Jean-Marc Jacques, bureau du ministre Jean-Marc Fournier
Robert Sabourin, ministère des Affaires municipales et des Régions

Financement de la CRÉ Montérégie Est

Mise en place d'un comité sur le budget

Le 4 mai 2006, la CRÉ Montérégie Est a procédé à la mise en place d'un comité qui avait comme principal mandat d'étudier et de produire le budget annuel de l'organisme, en plus d'effectuer la planification des sommes à verser et à recevoir dans le cadre des dossiers de suivi du Conseil régional de développement de la Montérégie (CRDM). Ledit comité est composé de quatre membres du comité exécutif, soit M. Arthur Fauteux, président, M. Gilles Plante, trésorier, M^{me} Suzanne Roy et M. Claude Marchesseault, ainsi que du directeur général de la CRÉ Montérégie Est, M. Patrick Sabourin.

Budget 2006-2007 du gouvernement du Québec

À la suite de la présentation du budget du gouvernement du Québec, chacune des CRÉ de la Montérégie s'est vue octroyer un budget de 1.5 million de dollars, associé à une bonification de 10 %, pour l'année financière 2006-2007. Cela constitue une augmentation d'environ 650 000 \$ par rapport au budget annuel dont elles disposaient depuis leur création en 2004. Le budget prévisionnel 2006-2007, le mouvement de trésorerie ainsi que les investissements du Fonds de développement régional (FDR) ont été dressés par le comité sur le budget.

Avenant au protocole d'entente

Le 15 décembre 2006, un avenant à l'entente sur le rôle et les responsabilités de la CRÉ Montérégie Est à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional a été adopté. Celui-ci stipule que la CRÉ Montérégie Est peut affecter la somme qu'elle juge nécessaire à son fonctionnement, et ce, à même le Fonds de développement régional (FDR).

Déménagement de la CRÉ Montérégie Est



Le 24 janvier 2007, la CRÉ Montérégie Est déménageait officiellement dans les nouveaux locaux du siège social de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, sis au 255, boulevard Laurier à McMasterville. L'organisme cohabite ainsi non seulement avec la MRC, mais également avec le Centre local de développement (CLD) de La Vallée-du-Richelieu, le Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie (CDBM), le Service d'exportation Montérégie Est (SEME), le Forum Jeunesse Montérégie Est (FJME) et le Conseil intermunicipal de transport de La Vallée-du-Richelieu (CITVR). Cette situation permet d'optimiser les ressources en partageant les frais de certains services. La CRÉ Montérégie Est bénéficie ainsi d'une économie d'échelle.

Refonte des règles de régie interne

Cette année, il a été convenu de modifier les règles de régie interne de la CRÉ Montérégie Est. Il est ainsi précisé qu'une mairesse ou un maire peut être remplacé au conseil d'administration par un membre du conseil municipal sa ville, mais que ce dernier n'a pas droit de vote et agit à titre de personne observatrice. Par contre, tel que stipulé dans la loi 34, un substitut peut avoir droit de vote dans le seul cas où il est nommé mairesse ou maire suppléant. Il en va de même pour le représentant d'une MRC désigné par cette dernière.

Système d'information et de gestion en aménagement du territoire

Dans le but de faciliter le travail des diverses instances oeuvrant dans les secteurs municipal et régional en matière de développement et d'aménagement du territoire, le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) a développé une banque de données de référence, à la fois géomatiques et textuelles, le « Système d'information et de gestion en aménagement du territoire » (SIGAT). Le SIGAT est constitué de schémas d'aménagement basés sur les données géographiques officielles du Québec. Ces schémas sont normalisés et compatibles avec tout le territoire québécois. Ils sont rendus disponibles à tout gestionnaire public de l'aménagement et du développement du territoire. Afin de faire suite à la demande de la Table Québec-Régions, le MAMR offre aux CRÉ la possibilité d'adhérer gratuitement à ce nouvel outil d'échange et de communication. Cet outil constitue donc une banque commune de données de référence territoriale pour tout projet à caractère régional et national.

Appui à des projets pour la région

Centre de formation professionnelle des Patriotes

En 2006-2007, le Centre de formation professionnelle (CFP) des Patriotes tentait de consolider son offre de service en y ajoutant deux nouveaux programmes de formation, qui doivent être octroyés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Afin de choisir les programmes de façon adéquate, le CFP des Patriotes a travaillé pendant plusieurs mois à valider les besoins de formation de la main-d'œuvre de la Montérégie Est, en collaboration avec Emploi-Québec et le MELS. La CRÉ Montérégie Est a résolu d'appuyer le CFP des Patriotes dans ses démarches auprès du MELS, pour l'octroi de deux nouveaux programmes de formation menant à un diplôme d'études professionnelles, soit les programmes « Assistance dentaire » et « Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé ».

Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Une des stratégies du plan quinquennal de développement durable de la CRÉ Montérégie Est consiste à soutenir les initiatives mises en place dans le secteur culturel. Pour cette raison, la CRÉ Montérégie Est a accordé son appui à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour sa mise en candidature auprès de Patrimoine Canadien dans le cadre du programme « Capitales culturelles du Canada, prix 2009 ».

Axe fluvial entre Sorel-Tracy et Salaberry-de-Valleyfield

Lors d'un colloque portant sur le développement du réseau cyclable en Montérégie, l'axe fluvial entre Sorel-Tracy et Salaberry-de-Valleyfield a été identifié comme étant la principale priorité d'intervention. Un comité de travail s'est attardé à faire reconnaître cet axe fluvial à titre d'axe 3 de la Route Verte. Comme la CRÉ Montérégie Est souhaite soutenir les projets de mise en place d'activités récréotouristiques, il a été résolu d'appuyer les démarches du comité de travail dans leurs représentations auprès des instances concernées.

Société d'agriculture du comté de Shefford

La Société d'agriculture du comté de Shefford, représentant officiel de ce qui a trait à toutes les demandes reliées aux activités équestres ou de toute autre activité se déroulant sur le site olympique équestre de Bromont, a récemment sollicité l'appui de la CRÉ Montérégie Est dans ses démarches de construction d'un manège intérieur.

La renommée du site olympique équestre, qui accueille annuellement des milliers de cavalières et de cavaliers du monde entier et qui génère des retombées économiques de plus de 10 millions grâce à l'International Bromont, n'est plus à faire. Par ailleurs, la construction d'un manège intérieur positionnera les installations bromontoises au rang de Centre national d'entraînement. Ce centre desservira les athlètes de l'est du Canada, en plus d'inciter la Fédération équestre du Québec à y élire domicile de façon définitive.

Dans l'optique de répondre aux attentes formulées par le ministre de l'Éducation, du Sport et des Loisirs, M. Jean-Marc Fournier, lesquelles mentionnent de fournir aux athlètes et à la relève québécoise des infrastructures adéquates pour atteindre des niveaux de performance élevés, la CRÉ Montérégie Est a résolu d'appuyer la Société d'agriculture du comté de Shefford pour la construction d'un manège intérieur.

Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud

En 2006-2007, la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud (CCIRS) sollicitait l'appui de la CRÉ Montérégie Est dans ses démarches auprès des instances concernées par les axes de développement du réseau de transport de la Rive-Sud. L'objectif poursuivi est de faire la lumière sur l'importance des projets et des axes de développement en matière de transport.

Compte tenu du fait que la CRÉ Montérégie Est s'est donné comme objectif d'améliorer l'accessibilité au transport collectif et d'optimiser le transport des marchandises et des personnes en consolidant le réseau de transport actuel, il est résolu d'appuyer la CCIRS dans ses démarches auprès des instances concernées.

Politique sur le transport

Le gouvernement du Québec a rendu publique, le 16 juin 2006, la première politique québécoise du transport collectif, intitulée « Pour offrir un meilleur choix aux citoyens ». Cette politique a pour objectif d'accroître l'utilisation du transport collectif partout au Québec en s'adressant à tous, tant les citoyennes et les citoyens des milieux urbains que ruraux, y compris les personnes à mobilité réduite. Elle propose des actions concrètes confirmant les choix gouvernementaux en matière de décentralisation. Il appert que les CRÉ pourraient recevoir des sommes importantes pour mettre de l'avant les diverses actions proposées. La CRÉ Montérégie Est doit faire connaître le ou les thèmes auxquels elle veut être associée. Les cinq thèmes présentés sont le transport en commun, le transport collectif en milieu rural (incluant le transport interurbain intrarégional), l'accessibilité des taxis et autocars aux personnes à mobilité réduite, l'efficacité énergétique dans le transport routier des personnes et les déplacements à pied et à vélo (transport actif).

Toutefois, après discussion, les membres s'interrogent sur la pertinence d'une telle politique, compte tenu de la présence d'organismes voués au développement du transport dans la région. Une rencontre d'information relative à ce sujet est prévue en 2007-2008.

FIER Soutien

Les FIER Soutien sont des fonds de soutien aux entreprises qui sont mis en place sous l'égide des CRÉ, qui en désignent l'entité de gestion. Pour chaque dollar fourni par le milieu régional, le gouvernement ajoute deux dollars. Pour leur part, les FIER Régions sont des fonds régionaux d'investissement qui sont gérés en région par des organisations où le secteur privé doit être majoritaire. Ces fonds sont dédiés à l'investissement dans le démarrage d'entreprises et dans les premières phases de leur développement. Encore une fois dans ce cas, pour chaque dollar investi par les partenaires du milieu, le gouvernement ajoute deux dollars.

Durant la dernière année, plusieurs FIER Régions ont vu le jour sur le territoire de la Montérégie Est. Il devient donc difficile pour la CRÉ Montérégie Est de mettre sur pied un FIER Soutien qui couvrirait l'ensemble de la région. Par ailleurs, compte tenu du fait que plusieurs des investisseurs potentiels ont déjà été interpellés par les différents FIER Régions et que les disponibilités financières d'Investissement Québec semblent être limitées, la mise en place du FIER Régions de la MRC des Maskoutains semblait compromise. Il a donc été résolu par le conseil d'administration de rendre disponibles les sommes qui étaient dédiées au FIER Soutien du territoire pour permettre la mise en place du FIER Régions de la MRC des Maskoutains.

Projet ACCORD

En juin 2006, les plans d'action et stratégique pour le développement des créneaux d'excellence bioalimentaire et microélectronique ont été présentés aux différents ministères et organismes gouvernementaux concernés. Dans ce cadre, il y a eu signature des ententes de mise en œuvre des plans d'action le 17 août 2006. Ces ententes permettront d'aller de l'avant dans des projets qui auront un impact important sur le développement économique de la région.

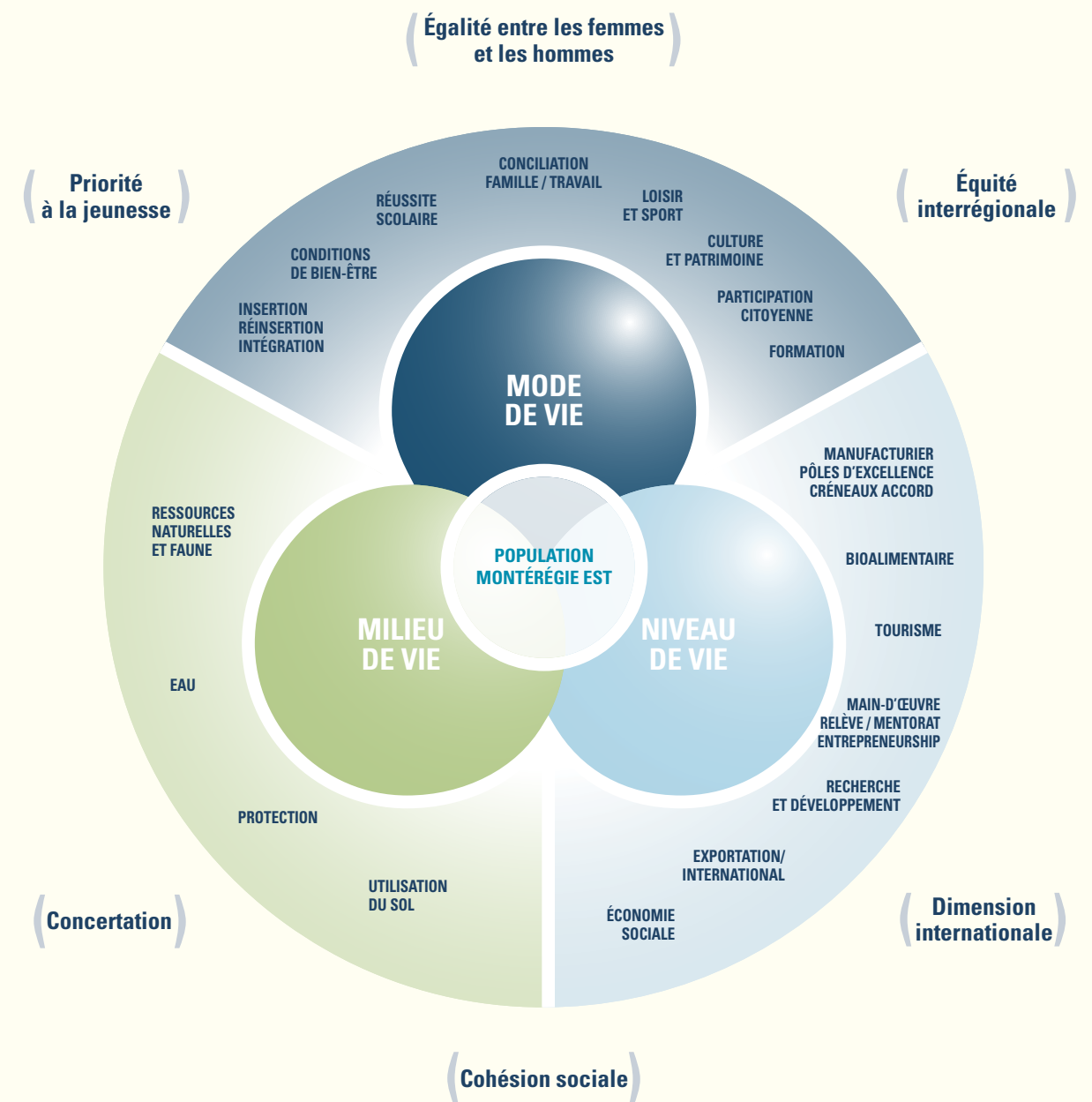


Plan quinquennal de développement durable

Afin de revoir l'ensemble des moyens d'action du plan quinquennal de développement durable, des comités restreints, composés d'élus et de membres de la société civile, ont été mis en place pour chacune des commissions. Les moyens d'action ont été officiellement adoptés en décembre 2006. L'objectif poursuivi par ces comités était de passer en revue les moyens d'action afin d'identifier ceux qui sont directement reliés aux mandats de la CRÉ Montérégie Est.

Modèle d'ententes spécifiques

La mise en œuvre du plan quinquennal de développement durable de la CRÉ Montérégie Est se concrétise dans le cadre de la nouvelle vision intégrée du développement régional. Celle-ci est représentée par un schéma illustrant le cadre de vie de la population de la Montérégie Est dans une perspective de développement durable. Le cadre de vie intègre les trois axes de développement, soit le mode de vie, représentant la dimension sociale, le milieu de vie, référant à la dimension environnementale, et le niveau de vie, désignant la dimension économique. Le conseil d'administration a choisi de baser l'ensemble de ses interventions sur ce modèle.



Fonds de développement régional (FDR) – Montérégie Est

Le Fonds de développement régional (FDR) est un outil financier permettant à la CRÉ Montérégie Est de soutenir les ententes spécifiques ainsi que certains projets structurants déposés par des organismes à vocation régionale. Ces projets doivent répondre aux moyens d'action identifiés dans le plan quinquennal de développement durable.

Un moratoire a été imposé sur l'attribution du FDR jusqu'à l'adoption du plan quinquennal de développement durable en décembre 2006. Toutefois, la CRÉ Montérégie Est a tout de même choisi de financer, avant cette date, certains projets ayant une incidence directe sur le milieu et qui, sans ce financement, n'auraient pu voir le jour.

Tableau 1
Projets et engagements pris au cours de l'année 2006-2007

PROJETS	SUBVENTION ACCORDÉE	SUBVENTION VERSÉE
Bureau d'inscription sur liste d'attente centralisée (BILA) pour les services de garde de la Montérégie Est	25 000 \$	12 500 \$
Centre d'aide aux entreprises Haute-Montérégie	2 500 \$	2 500 \$
Chemin des Cantons	30 000 \$	15 000 \$
Colloque sur les patrimoines naturels et culturels du bassin versant de la rivière Richelieu	5 000 \$	5 000 \$
Créneau d'excellence du bioalimentaire en Montérégie	10 000 \$	10 000 \$
Diagnostic à l'érosion – Rivière Yamaska	8 000 \$	---
Fonds IDÉE	15 000 \$	---
Plan de développement concernant L'Écomonde du Lac Saint-Pierre	54 324 \$	---
Service d'exportation de la Montérégie Est (SEME)	60 000 \$	60 000 \$
Valotech	2 000 \$	2 000 \$
TOTAL	311 824\$	175 000 \$

Description des projets financés

Bureau d'inscription sur liste d'attente centralisée (BILA) pour les services de garde de la Montérégie Est

Le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie (RCPEM) a travaillé à la mise en place d'un bureau d'inscription unique avec une liste d'attente centralisée (BILA) qui offre aux familles du territoire la possibilité d'inscrire leur enfant sur une liste d'attente unique en vue d'obtenir une place en service de garde. Une aide financière de 25 000 \$ a été accordée au RCPEM afin de soutenir ce projet.

Centre d'aide aux entreprises de la Haute-Montérégie

Le Centre d'aide aux entreprises de la Haute-Montérégie a pour mission de promouvoir le développement économique de la région et de stimuler l'esprit d'initiative individuel et collectif, dans le but de maintenir et de créer des emplois. Une aide financière de 2 500 \$ a été accordée à l'organisme afin de soutenir ses démarches d'évaluation d'opportunités des marchés dans les secteurs de la défense et de la sécurité civile et commerciale.

Projets structurants

Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique



En 2006-2007, une annonce gouvernementale a fait état de la création d'un Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique. Cette enveloppe annuelle de 24 millions de dollars est dédiée à la restauration et au développement des infrastructures récréatives et sportives. Dans ce contexte, une demande a été formulée au gouvernement afin qu'une part significative de cette enveloppe soit allouée à la région de la Montérégie Est. L'objectif poursuivi est que la région puisse gérer et investir cette enveloppe de manière efficace et cohérente, selon ses priorités locales et régionales.

Fonds franco-québécois décentralisé

Du 18 au 24 mai 2006, seize personnes du Québec, dont deux de la Montérégie Est ont participé à une mission qui s'est tenue à Bordeaux en France. Des rencontres avec des producteurs du terroir de la région d'Aquitaine ont suscité un intérêt québécois en ce qui a trait au concept européen en matière d'appellation d'origine et d'indication géographique pour la protection des produits du terroir.

La délégation a également participé au Salon de l'agriculture, ainsi qu'aux 8^e Assises de l'Origine, où les discussions portaient sur trois thèmes, soit l'évolution des identifications géographiques en Europe et dans le monde, les nouveaux objectifs de l'Union Européenne et le progrès du concept d'origine dans le monde. Soulignons que cette mission s'est réalisée dans le cadre du Fonds franco-décentralisé pour la mise en œuvre du projet de valorisation des produits agroalimentaires bénéficiant d'une appellation d'origine.

Fêtes du 400^e

Dans le dossier des Fêtes du 400^e anniversaire du passage de Champlain sur le Richelieu en 2009, un plan d'action synthèse concernant la structure organisationnelle, les thématiques, le positionnement stratégique et le financement des activités a été déposé au bureau du ministre responsable de la Montérégie, M. Jean-Marc Fournier, ainsi qu'à l'ensemble des députées et députés de la Montérégie Est.

De plus, l'appui des municipalités et des MRC riveraines, ainsi que celui des organismes de bassins versants et des regroupements de commissions scolaires, a été sollicité afin de soutenir les démarches de la CRÉ Montérégie Est en matière de financement auprès des gouvernements.

Les membres du conseil d'administration ont par la suite exprimé le souhait qu'une étude de pré faisabilité soit effectuée par une firme de marketing touristique dans le cadre de ce projet. L'étude vise à élaborer des objectifs précis et une démarche de financement potentiel. La firme DBSF a été embauchée au montant de 39 620 \$ afin de réaliser le plan d'affaires jugeant de la faisabilité financière et technique du projet des Fêtes du 400^e. Ce plan d'affaires a été déposé et adopté au conseil d'administration.

Délégation de la région Maine-et-Loire

Du 17 au 22 mars 2007, la CRÉ Montérégie Est a accueilli les membres d'une délégation du département Maine-et-Loire, dans la région d'Anjou. Cette mission exploratoire fut une occasion privilégiée d'établir des liens et d'évoquer des perspectives de collaboration en matière d'éducation, de culture, de patrimoine, de tourisme et d'économie. En quatre jours, la délégation a visité des centres de recherche, des entreprises industrielles, des institutions d'enseignement, ainsi que certains bâtiments culturels et historiques. Il a été possible de constater que les similitudes et les convergences qui existent entre les deux instances, que ce soit en termes démographique, territorial, économique et social, rapprochent l'Anjou et la Montérégie Est.

Un document de propositions en provenance de la CRÉ Montérégie Est sera acheminé à la délégation afin d'établir, dans un avenir rapproché, la signature d'une entente de coopération.

Réseaux interrégionaux de véhicules hors route (VHR)



En avril 2006, le ministère des Transports annonçait la mise en œuvre de mesures visant à rendre la cohabitation plus harmonieuse entre les résidences riveraines des sentiers de véhicules hors route (VHR) et les personnes utilisatrices de ce type de véhicules.

À cet égard, le ministère a demandé aux CRÉ de mettre sur pied une table de concertation régionale afin d'établir un réseau de sentiers permanents ou semi-permanents pour la motoneige et un réseau permanent pour le quad. Une aide financière de 40 000 \$ par année pendant trois ans est accordée par le ministère pour affecter une personne-ressource à la coordination du projet.

Le conseil d'administration a convenu de confier à Loisir et Sport Montérégie (LSM) le mandat de piloter la Table de concertation régionale. À cet effet, une entente de 35 000 \$ par année a été adoptée entre la CRÉ Montérégie Est et LSM.

Unités régionales de loisir et de sport (URLS)

Lors de la rencontre de la Table Québec-Régions, tenue le 9 février 2006, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier, a demandé aux CRÉ du Québec de convenir d'une entente de partenariat avec les Unités régionales de loisir et de sport (URLS) de leur région respective. La CRÉ Montérégie Est a par la suite entamé des négociations avec Loisir et Sport Montérégie (LSM) afin de convenir d'une entente de partenariat entre les deux organismes. Ces négociations ont mené à la résolution de confier à LSM les responsabilités relatives à la mission régionale en loisir, et ce, pour une durée de trois ans.

Chemin des Cantons

Tourisme Cantons-de-l'Est souhaite mettre en place une nouvelle route culturelle des Cantons-de-l'Est, nommée Chemin des Cantons. Ce projet a pour objectif de créer un nouveau produit touristique qui harmonise culture et tourisme. En plus d'augmenter l'achalandage, il vise à consolider et à mettre en valeur l'animation culturelle existante sur le territoire. Une aide financière de 30 000 \$ a été accordée à Tourisme Cantons-de-l'Est pour la mise en place du Chemin des Cantons.



Colloque sur les patrimoines naturels et culturels du bassin versant de la rivière Richelieu

La gestion par bassin versant et le projet de corridor patrimonial de la rivière Richelieu sont deux des priorités reconnues dans le plan quinquennal de développement durable de la CRÉ Montérégie Est. Une aide financière de 5 000 \$ a été octroyée à COVABAR pour la tenue du « Colloque sur les patrimoines naturels et culturels du bassin versant de la rivière Richelieu ».

Créneau d'excellence du bioalimentaire de la Montérégie

Le Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC), qui représente plus de 435 entreprises, souhaite mettre en œuvre le créneau d'excellence du bioalimentaire en Montérégie, partie intégrante de l'ACCORD Montérégie. La CRÉ Montérégie Est s'étant fixée l'objectif de soutenir la croissance du secteur agroalimentaire, il a été résolu d'accorder une aide financière de 10 000 \$ au CTAC pour la mise en œuvre du créneau d'excellence du bioalimentaire en Montérégie.

Diagnostic à l'érosion – Rivière Yamaska

La Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe souhaite répertorier les sites d'érosion des sols en milieu agricole sur tout le bassin versant de la rivière Yamaska. L'objectif de ce projet est de cibler les zones sensibles où des interventions sont requises pour réduire les problèmes d'érosion au sol. Une aide financière de 8 000 \$ a été accordée à la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe pour contribuer à la réalisation de ce projet.

Fonds d'investissement et de développement économique pour les entrepreneurs (Fonds IDÉE)

Le Fonds IDÉE est un fonds d'investissement dédié à l'entrepreneuriat féminin en Montérégie, visant à donner accès à des capitaux spécifiques et des services d'accompagnement. Le Fonds IDÉE répond à plusieurs objectifs, dont le soutien à l'entrepreneuriat et à la relève entrepreneuriale. Une aide financière de 15 000 \$ a été accordée sur deux ans, laquelle permettra aux entrepreneures soutenues par le Fonds IDÉE de bénéficier de ressources professionnelles pour le développement de leur projet d'affaires.



Plan de développement concernant L'ÉcoMonde du Lac St-Pierre

Le Regroupement indépendant pour la relance économique de la région de Sorel-Tracy (RIRÉRST) travaille à recréer un microcosme de la réserve mondiale de la biosphère du lac St-Pierre et, par le fait même, à positionner la région comme lieu de référence québécois en matière d'écologie industrielle. Une aide financière de 54 324 \$ a été accordée au RIRÉRST afin de permettre l'obtention de services-conseils à la réalisation d'un plan de développement préalable à la concrétisation du projet récréotouristique écologique : « L'Écomonde du Lac Saint-Pierre ».

Service d'exportation Montérégie Est (SEME)



Le Service d'exportation Montérégie Est (SEME) est un organisme d'aide à l'exportation dont la mission consiste à offrir un service de première ligne et un soutien technique à la préparation à l'exportation. Compte tenu du fait qu'il constitue un projet structurant novateur, la CRÉ Montérégie Est lui a accordé une aide financière de l'ordre de 60 000 \$.

Il importe également de mentionner qu'à la suite de nombreux remaniements au sein de l'organisme, la direction générale de la CRÉ Montérégie Est a accepté d'en assumer la direction générale par intérim, en date du 13 janvier 2007, et ce, pour une durée indéterminée, afin de tenter d'en redresser la situation financière.



Valotech

Valotech est un organisme de réseautage dont la mission consiste à regrouper les PME et à les accompagner dans leurs démarches d'innovation, en utilisant la force des réseaux. L'organisme tient à chaque année son « Rendez-vous technologique montréalais », un colloque d'une journée portant sur le réseautage. Cet événement s'inscrivant dans le cadre d'un projet structurant pour les entreprises de la région, un montant de 2 000 \$ a été accordé à l'organisme pour l'organisation du colloque.

Fonds de gestion – Suivi CRDM

La CRÉ Montérégie Est est responsable de la gestion des obligations et des droits relatifs au FDR et au Fonds d'aide aux entreprises (FAE) précédemment gérés par le CRDM, et ce, conformément au protocole d'entente. Tel que mentionné précédemment, les projets financés dans le cadre du FDR sont de nature structurante ou découlent des ententes spécifiques. Le FAE, pour sa part, est composé de différentes garanties de prêts aux entreprises. Dans le cas du Fonds de diversification économique des régions (FDÉR), offrant des subventions pour favoriser le démarrage des entreprises privées ou à but non lucratif, il a été intégré au FDR, mais reste géré de façon distincte. Ainsi, au cours de l'année 2006-2007, la CRÉ Montérégie Est a assuré le suivi et les versements pour les projets en cours sur l'ensemble du territoire de la Montérégie.

Fonds de développement régional (FDR)

Au cours de l'année financière 2006-2007, onze projets étaient en suivi. Une somme de 98 376 \$ a été versée selon la répartition suivante :

Tableau 2
Répartition du FDR par territoire de CRÉ

TERRITOIRE	NOMBRE	MONTANT
Montérégie Est	1	45 901 \$
Vallée-du Haut-Saint-Laurent	1	3 720 \$
Longueuil	1	10 000 \$
Régional (dont une entente spécifique en culture)	3 5	17 500 \$ 21 255 \$
Total	11	98 376 \$

Fonds de diversification économique des régions (FDÉR)

Au cours de l'année financière 2006-2007, huit projets étaient en suivi et une somme de 290 054 \$ a été attribuée, selon la répartition suivante :

Tableau 3
Répartition du FDÉR par territoire de CRÉ

TERRITOIRE	NOMBRE	MONTANT
Montérégie Est	3	112 751 \$
Vallée-du Haut-Saint-Laurent	2	45 356 \$
Longueuil	1	79 757 \$
Régional	2	52 190 \$
Total	8	290 054 \$

Fonds d'aide aux entreprises (FAE)

Au cours de l'année financière 2006-2007, un dossier était en suivi et une somme de 29 829 \$ reste à verser.

Tableau 4
Répartition du FAE par territoire de CRÉ

TERRITOIRE	NOMBRE	MONTANT
Montérégie Est	1	29 829 \$
Vallée-du Haut-Saint-Laurent	---	---
Longueuil	---	---
Régional	---	---
Total	1	29 829 \$

Femmes et développement régional



L'égalité entre les femmes et les hommes étant un des éléments intégrateurs du plan quinquennal de développement durable, la CRÉ Montérégie Est a mis en place un comité « Femmes et développement régional » dont la mission est d'améliorer les conditions de vie des femmes du territoire par des interventions régionales adaptées à leurs réalités et à leurs besoins spécifiques.

Dans ce contexte, les membres du comité ont élaboré un plan d'action 2006-2011 qui vient en appui aux priorités des femmes de la région et aux stratégies découlant du plan quinquennal de développement durable. Ce plan d'action se traduit ensuite par l'adoption de différents moyens d'action, notamment dans le cadre de la signature d'une première entente administrative.

Par la suite, les moyens d'action relatifs au dossier « Femmes et développement régional » seront traités de façon transversale dans le cadre de la nouvelle approche de travail de la CRÉ Montérégie Est. Celle-ci a donc procédé à un engagement de 70 500 \$ pour négocier une entente administrative en la matière avec le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (MFAFC), et ce, pour une durée d'un an.

Forum Jeunesse Montérégie Est



En 2006, le gouvernement du Québec a annoncé la création de trois forums jeunesse distincts sur le territoire de la Montérégie, qui évolueront au sein de chacune des CRÉ. On a donc assisté, le 30 juin 2006, à la dissolution du Forum Jeunesse Montérégie (FJM) et, conséquemment, à la création du Forum Jeunesse Montérégie Est (FJME). M. Luc Martinet y agit à titre de coordonnateur jeunesse.

Un conseil d'administration a par la suite été mis sur pied. Il est composé de membres votants âgés de trente-cinq ans et moins et représentant le territoire rural et urbain de la Montérégie Est. On a également assisté, en 2006, à l'octroi d'une bonification de 795 000 \$ de l'enveloppe budgétaire triennale dédiée

à assurer le fonctionnement des trois forums jeunesse. Le FJME a donc reçu donc 465 000 \$ pour assurer son fonctionnement, soit 155 000 \$ par année sur trois ans. Ce budget permettra de continuer à soutenir les jeunes, mais surtout, de mieux cibler les particularités et les priorités d'action propres à chacun des territoires de CRÉ.

L'année 2006-2007 a aussi marqué plusieurs événements d'importance au sein du FJME. D'abord, on a adopté la première convention de subvention entre le Premier ministre et la CRÉ Montérégie Est, le cadre de gestion politique de suivi du FRIJ 2006-2009, le plan d'action 2006-2009 du FJME, volet participation citoyenne, le budget prévisionnel 2006-2007 et le budget prévisionnel 2007-2008. Ensuite, par souci d'équité entre les régions, on a autorisé le transfert d'un montant de 21 644 \$ annuellement aux trois forums jeunesse du Nord-du-Québec, soit Baie-James, Inuits et Cris. Finalement, les surplus du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) du FJM ont été répartis équitablement entre les trois forums jeunesse régionaux de la Montérégie.





Un projet d'entente administrative en développement bioalimentaire a été adopté pour l'année 2006-2007 entre le Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie (CDBM), la direction régionale de la Montérégie, secteur Est, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et la CRÉ Montérégie Est. Il est convenu dans cette entente que le CDBM agisse à titre d'agent responsable de la concertation des acteurs régionaux dans la mise en œuvre du volet agroalimentaire du plan quinquennal de développement durable. Une somme de 50 000 \$ a été réservée pour la conclusion de ladite entente qui a pris fin le 31 mars 2007. Cette entente a, par ailleurs, été reconduite pour une période d'un an, soit du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008 entre les mêmes signataires. Une nouvelle somme de 50 000 \$ a été réitérée pour la conclusion de la reconduction de l'entente.

Entente spécifique en immigration

À Saint-Hyacinthe, le 25 août 2006, en présence de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, madame Lise Thériault, neuf partenaires ont signé une entente spécifique en immigration dont l'enveloppe budgétaire s'élève au montant de 400 000 \$ pour une période de trois ans. Dans le cadre de cette entente, deux appels de projets ont eu lieu et trois projets ont été financés.

Solidarité ethnique régionale de la Yamaska et Maison de la famille des Maskoutains

Les organismes « Solidarité ethnique régionale de la Yamaska » et « Maison de la famille des Maskoutains » ont reçu une aide financière de 20 000 \$ dans le but de produire une étude de préféabilité en matière de service d'interprétariat sur le territoire de la Montérégie Est, plus précisément au sein des MRC de La Haute-Yamaska et des Maskoutains.



Centre d'orientation et de formation pour les femmes en recherche d'emploi (COFFRE)

L'organisme « Centre d'orientation et de formation pour les femmes en recherche d'emploi (COFFRE) » a reçu une aide financière de 50 000 \$ dans le but d'offrir un accompagnement de qualité aux personnes immigrantes et ainsi, de faciliter leur intégration sociale et professionnelle dans la collectivité et de leur permettre de s'outiller et d'expérimenter une intégration positive en milieu de travail.

Club de recherche d'emploi de Saint-Hyacinthe

Le « Club de recherche d'emploi de Saint-Hyacinthe » a reçu une aide financière de 15 087 \$ afin de mettre en œuvre un projet de sensibilisation des entreprises et de leur personnel à l'importance de l'apport socio-économique des personnes immigrantes. L'objectif de ce projet est de promouvoir l'immigration comme stratégie de développement durable et de favoriser l'intégration culturelle, sociale et professionnelle des personnes immigrantes.

Agence forestière de la Montérégie

Pour l'année 2006-2007, la CRÉ Montérégie Est a confié à l'Agence forestière de la Montérégie (AFM) la gestion complète du « Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) – Volet II ». Dans ce cadre, le conseil d'administration a soutenu l'AFM dans ses actions en vue de la réalisation de son mandat, et ce, par :

- l'adoption du rapport annuel 2005-2006 et du rapport des états financiers présentés par l'AFM et déposé au ministre des Ressources naturelles et de la Faune;
- l'approbation des versements d'aide financière pour l'ensemble des dix-neuf projets retenus par le comité de sélection des projets, soit onze projets de mise en valeur et huit projets relatifs à l'acquisition de connaissances et de recherche, le tout pour un montant total de 489 848 \$;
- la nomination, pour le territoire de la Montérégie Est, de l'AFM comme délégataire du PMVRMF – Volet II pour l'année 2007-2008 et l'autorisation de l'AFM à procéder à l'appel de projets 2007-2008 pour l'ensemble de la Montérégie. Il a par ailleurs été convenu que le partage de l'enveloppe budgétaire soit affecté au niveau du territoire de la Montérégie et que les projets soient évalués au mérite;
- l'autorisation octroyée à l'AFM d'utiliser le surplus accumulé du PMVRMF – Volet II pour réaliser des travaux sylvicoles en lien avec le plan d'action présenté au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Pierre Corbeil, et l'adoption de la programmation ainsi que la ventilation des coûts des projets spéciaux de travaux sylvicoles.



Agence forestière de la Montérégie

Tableau 5
Liste des projets financés par le PMVRMF – Volet II au 31 mars 2007

TITRE DU PROJET	PROMOTEUR	TERRITOIRE	FINANCEMENT ACCORDÉ	COÛT TOTAL DU PROJET
Analyse de différentes avenues de production de peupliers hybrides en Montérégie	Institut de recherche en biologie végétale	Montérégie	46 513 \$	63 581 \$
Corridors riverains du ruisseau Morpions	Corporation Bassin versant Baie-Missisquoi	Est	46 491 \$	84 157 \$
Création d'aménagement à la Baie Lavallière	Société d'aménagement de la Baie Lavallière	Est	6 825 \$	13 842 \$
Démontrer les bénéfices qu'entraînent les lisières boisées des corridors verts	Réseau vert	Montérégie	25 725 \$	32 013 \$
Détermination de la provenance de la récolte de bois de chauffage vendu dans la couronne de Montréal	Syndicat des propriétaires forestiers du sud-ouest de Montréal	Montérégie	28 804 \$	32 004 \$
Développement d'un indice de la qualité écologique des boisés pour la MRC d'Acton : adaptation de la théorie des matrices forestières et des corridors forestiers	MRC d'Acton	Est	17 881 \$	23 068 \$
Élagage en plantation d'épinettes	Groupement forestier du Haut-Yamaska inc	Est	33 282 \$	47 695 \$
Fiches techniques d'arbres à noix comestibles au Québec	Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield / comité développement forestier	Montérégie	16 938 \$	18 820 \$
Identification des arbres et forêts remarquables, pour une utilisation durable des boisés dans les municipalités entourant la Réserve de biosphère du mont Saint-Hilaire	Centre de la nature du mont Saint-Hilaire	Est	25 307 \$	32 338 \$
Mise en place d'une structure permanente d'assainissement de bandes boisées	Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield / comité développement forestier	Montérégie	25 159 \$	27 954 \$
Mise en valeur du réseau de sentiers du domaine naturel du Lac Gale	Les amis des sentiers de Bromont inc	Est	48 276 \$	70 925 \$
Plan de conservation et de mise en valeur de la tourbière de Saint-Joachim-de-Shefford Phase 2	Les Amis de la tourbière de Saint-Joachim-de-Shefford	Est	31 931 \$	38 701 \$
Plantation de feuillus nobles – Trousse du propriétaire	Agence forestière de la Montérégie	Montérégie	17 219 \$	20 359 \$
Programme d'assistance technique pour les propriétaires de boisés privés de petites superficies de la Montérégie	Agence forestière de la Montérégie	Montérégie	35 648 \$	41 518 \$
Protection du pourtour du mont Saint-Bruno et de son corridor forestier	Fondation du mont Saint-Bruno	Montérégie	20 000 \$	164 007 \$
Protection et développement durable du mont Yamaska	Nature-Action	Est	22 852 \$	59 974 \$
Revégétalisation des berges du lac Roxton	Comité d'environnement du lac Roxton	Est	22 337 \$	99 721 \$
Revégétalisation d'une section de la bande riveraine du ruisseau Castagne, phase 2	Les Amis de la tourbière de St-Joachim-de-Shefford	Est	12 676 \$	17 937 \$
Stratégie de croissance des arbres feuillus en condition d'enrichissement	Institut de recherche en biologie végétale	Est	5 984 \$	12 824 \$
Sous-total projets de mise en valeur			290 576 \$	474 941 \$
Sous-total projets d'acquisition de connaissances et de recherche			199 272 \$	426 497 \$
TOTAL			489 848 \$	901 438 \$

■ Projets de mise en valeur

■ Projets d'acquisition de connaissances et de recherche

Concertation et ententes administratives et spécifiques

Agence de développement des réseaux de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Une entente administrative a été conclue entre les trois CRÉ de la Montérégie et l'Agence de développement des réseaux de la santé et des services sociaux de la Montérégie (ADRSSSM). L'objet de cette entente porte sur la composition spécifique du « Forum de la population » et sur les modes de consultation des divers organismes sociodémographiques de la région.

Aînés



En 2006-2007, la Table régionale des aînés de la Montérégie (TRAM) a travaillé à la formation de trois tables distinctes, soit une par territoire de CRÉ. Des discussions se poursuivent toujours à cet effet.

Commissions forestières

En 2006-2007, les Commissions régionales forestières se voyaient octroyer un montant de 173 000 \$ dans le cadre du décret 929-2005 du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). De ce montant, une somme de 72 667 \$ a été remise à la CRÉ Montérégie Est, laquelle accorde à l'Agence forestière de la Montérégie (AFM) les mandats suivants :

- assurer la coordination de la Table régionale de concertation en recherche, développement et transfert technologique forestier de la Montérégie¹, du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007, pour un montant de 8 667 \$;
- réaliser, pour le 31 décembre 2006, une étude couvrant le territoire de la CRÉ Montérégie Est et visant à proposer un ou des concepts de gestion et d'aménagement des superficies forestières tout en prenant compte des attentes exprimées et des particularités du territoire. Un montant de 64 000 \$ a été versé pour la réalisation de ce mandat.

À la suite des recommandations de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, aussi appelée Commission Coulombe, le gouvernement a adopté, le 17 mai 2006, le décret 415-2006, qui remplace le décret 929-2005. Ce nouveau décret propose un processus de régionalisation qui s'étend à l'ensemble des ressources naturelles (forêt, faune, énergie, mines) sous la juridiction du MRNF. Les objectifs du programme sont de :

- permettre à chacune des régions, par le biais des CRÉ et avec les communautés autochtones, d'implanter une commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) dans sa région. Le MRNF, qui avait déjà accordé une aide financière de 64 000 \$ pour les commissions forestières, peut désormais utiliser cette somme pour la création de la CRRNT;
- permettre de concevoir et de préparer des plans régionaux de développement intégré des ressources du territoire (PRDIRT).

Le décret 415-2006 prévoit l'encadrement du processus de régionalisation et la mise en place d'un nouveau partage des responsabilités entre l'État et les milieux locaux et régionaux. Dans ce contexte, la proposition faite au MRNF par l'AFM pour la mise en place de la commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) a été présentée en décembre 2006.

Le 16 février 2007, le conseil d'administration de la CRÉ Montérégie Est a résolu d'adopter la mise en œuvre du « Programme relatif à l'implantation d'une commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire, ainsi qu'à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement intégré des ressources du territoire (PRDIRT) ». Il est également résolu d'accepter une entente de 22 000 \$ entre le MRNF et la CRÉ Montérégie Est. Cette entente convient des modalités d'exercice, des responsabilités et des activités concernant la première phase dudit programme. Cette entente convient également d'octroyer un mandat de 15 000 \$ à l'AFM pour la production d'un document présentant le contenu et les modalités de réalisation du PRDIRT.

¹ Cette année, la « Table régionale de concertation en recherche, développement et transfert technologique forestier de la Montérégie » a changé de nom. En effet, ses membres se sont mis d'accord pour adopter le libellé « Groupe d'action pour le développement du milieu forestier de la Montérégie » avec comme acronyme DMFM. La terminologie utilisée sous-entend la prise en compte des multiples ressources, biens et usages de la forêt, nécessitant une meilleure compréhension des écosystèmes et une position pluridisciplinaire sur la recherche, le développement et le transfert technologique forestier.